

Appel de Candidatures de la SAFER Île de France

Articles L 143-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Île de France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : VAL D'OISE (95)

Commune : CONDECOURT - 2 ha 81 a 10 ca

Parcelles cadastrées :

- Froid cul : C-402 - La vallee danel : C-380 - Les aunaies : C-467 - Les champs saint denis : ZB-40

Ce bien figure en zone A (agricole) et N (naturelle) du plan local d'urbanisme (PLU).

ET

Commune : LONGUESSE - 3 ha 68 a 61 ca

Parcelles cadastrées :

- La cote des vaux de l'orme : A-406-427 - La cote du petit mesnil : A-455-462-477 - La grande piece sous le me : ZL-9 - Les vaux de l'orme : A-373

Ce bien figure en zone A (agricole) et N (naturelle) du plan local d'urbanisme (PLU).

ET

Commune : SAGY - 2 ha 55 a 88 ca

Parcelles cadastrées :

- Ambrimont : D-415-416-417-418-437-438-1825[411]-1843[507] – Chardronville : ZH-19-20 – L'orient : B-1495-1496 - La cavee du mesnil : D-1900[731] - La cote a lineau : B-86 - La cote de launay : C-10-51-100-101 - La cote de saillancourt : B-1024 - La cote du heron : C-506 - La cote du petit mesnil : D-91-92-100-101-123 - Le bois fauquet : B-509-529-558 - Le bois maugreon : B-233-234-269 - Le vaux roux : C-1185[557] - Les crons : B-627 - Les culs froids : D-907 - Les sablons : B-1109-1110-1169-1170-1209[B1]-1210-1211 - Les vaux goulans : B-142 - Sur ambrimont : D-141-182

Ce bien figure en zone A (agricole) et N (naturelle) du plan local d'urbanisme (PLU).

La superficie totale de cet ensemble foncier est de 09ha 05a 59ca.

Département : ESSONNE (91)

Commune : CERNY - 3 ha 21 a 08 ca

Parcelles cadastrées :

- L'étang : AL-1084[126](J) - Le crs d'eau des fontaines : AL-124-125 (petite cabane de cressonnier en mauvais état)

Ce bien figure en zone A (agricole) du plan local d'urbanisme (PLU).

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 12/05/2022**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER de l'Île-de-France – 19 rue d'Anjou 75008 PARIS

Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.